

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT TARN

MUNICIPAL
ARRONDISSEMENT

CANTON
Albi-Sud

Commune
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL**

du 5 mars 2024

L'An deux mille vingt-quatre et le 5 mars

Nombre de conseillers

En exercice 12

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, **après convocation légale du 22 février 2024**, sous la présidence de **Jean-François ROCHEDREUX, le Maire.**

Présents 9

Votants 9

Etaient présents : Jean-François ROCHEDREUX, Jacky MIQUEL, Valérie JACQUET, Nathalie BRULANT, Bruno GASCON, David FERRÉ, Florence CABROL, Raymond CHAPPERT, Bernard TOMINET.

Excusés : Bruno LACHENAUD, Thierry VAREILLES, et Florence VOGEL

AFFECTATION DES RESULTATS 2023 - (BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2024)

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que les résultats du Compte Administratif 2023 du Budget Communal sont conformes aux résultats du Compte de Gestion 2023 du Receveur Municipal.

Le compte administratif 2023 du Budget Communal fait apparaître les résultats suivants :

- Section d'Investissement :

* en dépenses, opérations de l'exercice :	158 699,95 € ;
* en recettes, opérations de l'exercice :	170 707,52 € ;
* Résultats de clôture de l'exercice 2023 :	+ 12 007,57 €.

- Section de Fonctionnement :

* en dépenses, opérations de l'exercice :	485 688,78 € ;
* en recettes, opérations de l'exercice :	631 784,84 € ;
* Résultats de clôture de l'exercice 2023 :	+ 146 096,06 €.

Monsieur le Maire présente ensuite les résultats de clôture cumulés du Budget Communal pour l'exercice 2023 :

- Section d'Investissement :

* Résultats de clôture de l'exercice 2022 :	+ 879 594,53 € ;
* Résultats de clôture de l'exercice 2023 :	+ 12 007,57 € ;
* Résultats de clôture cumulés de l'exercice 2023 :	+ 891 602,10€.

- Section de Fonctionnement :

* Résultats de clôture de l'exercice 2022 :	+ 124 487,68€ ;
---	-----------------

* Part du résultat de clôture 2022 affectée en section d'investissement du Budget Primitif Communal 2023, au crédit du compte 1068 (« Excédents de fonctionnement portés en réserves ») : **88 261,68€**

* Résultats de clôture de l'exercice 2023 : + 146 096,06 € ;

* Résultats de clôture cumulés de l'exercice 2023 : + 182 322,06 €.

Sur proposition de Monsieur le Maire et conformément à l'instruction comptable M57, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter la somme de **118 338,06 €** (Cent dix-huit mille trois cent trente-huit euros et six cents) en section d'investissement du Budget Primitif Communal 2024 (partie « Recettes »), au crédit du compte de réserves n°1068 (« Excédents de fonctionnement capitalisés ») ;

- **DEMANDE** à ce qu'un titre de recette du montant exact de ladite somme soit émis ;

- **DECIDE** d'affecter la somme de **63 984,00 €** (Soixante-trois mille neuf cent quatre-vingt quatre euros) en section de fonctionnement du Budget Primitif Communal 2024 (partie « Recettes »), au crédit du compte n°002 (« Excédent antérieur de fonctionnement reporté »).

Certifié conforme au Registre.

Ainsi fait et délibéré à Saliès, le 5 mars 2024

Le secrétaire de séance



Jacky MIQUEL



Le Maire



Jean-François ROCHEDREUX

Transmise en Préfecture et mise en ligne le **11 MARS 2024**